L'OISEAU BLEU
Revue du conte et de la littérature de jeunesse

Venger la mort par la mort : personnages d'enfants justiciers dans la littérature française pour la jeunesse entre 1914 et 1918

Daniel ARANDA
IUT de La Roche-sur-Yon
Université de Nantes - CREN

Résumé

La guerre de 1914-1918 et l'activité de propagande qu'elle suscite en France affectent la littérature pour la jeunesse. On assiste ainsi durant cette période à la promotion du personnage de l'enfant justicier, qui venge la mort d'un proche par la mort de son meurtrier germanique. Les conventions morales qui régulent la littérature pour la jeunesse se trouvent ainsi mises entre parenthèses. En effet tuer un soldat allemand pour venger les siens, c'est participer en conscience ou à son insu au grand combat national contre l'envahisseur.

Mots clés : enfant soldat, guerre, propagande

Abstract

The First World War and the propaganda it aroused in France had an impact on the available children's literature. Consequently, this period was marked by the painting of the child as a righter of wrongs avenging the death of a loved one by killing his German murderer. The moral conventions that regulate children's literature were thus put on hold. Indeed, killing a German soldier to avenge one's own meant participating consciously or unconsciously in the great national battle against the invader.

Key words : child soldier, war, propaganda

Introduction : l'enfant vengeur au service de la propagande

Pendant la 1ère Guerre mondiale, les publications pour la jeunesse participent comme beaucoup d'autres à la mobilisation de l'opinion publique. Les fonctions de divertissement et d'éducation propres à la littérature fictionnelle dédiée à un lectorat juvénile s'associent à une troisième fonction, circonstancielle celle-là, qui est d'ordre propagandiste. Il s'agit d'exalter le patriotisme français auprès du jeune lecteur et de lui insuffler l'exécration de l'adversaire germanique.

Des figures particulières de personnages d'enfants se font alors jour : l'enfant témoin de la guerre (*La Petite fille de Thann*[1]), l'enfant victime de la guerre (*Le Petit Prisonnier*[2]), mais aussi l'enfant acteur dans cette guerre. Ce troisième cas est le plus courant. Le message propagandiste est que dans cette guerre l'enfant ne doit pas subir ou même se contenter d'observer. Il doit participer dans la mesure de ses moyens à la lutte contre l'envahisseur. Il doit être dans l'action, par exemple – et c'est ce point que nous voudrions développer - dans l'action vengeresse. Dans le cas des histoires d'enfants vengeurs, la mort intervient à un double titre : c'est d'abord la mort d'un proche du héros juvénile, auquel celui-ci tenait particulièrement ; c'est ensuite la mort infligée par ce héros à celui ou ceux qui, directement ou indirectement, sont responsables de la mort précédente.

En 1914, le personnage de l'enfant vengeur n'est pas complètement une nouveauté dans la littérature pour la jeunesse. Dès les premières décennies de la IIIe République, on trouve parfois de ces histoires (*Enfant perdu-1814*[3], « Le Tambour Denormand »[4]…). Leurs auteurs les situent toujours en période de guerre, comme si le personnage de l'enfant justicier ne pouvait exister que dans le contexte particulièrement sensible d'un conflit armé. Mais si de tels récits sont très peu nombreux avant 1914, leur nombre augmente nettement durant la 1ère Guerre mondiale. Nous avons effectué des dépouillements (incomplets) à travers des romans, nouvelles et historiettes, sous forme strictement textuelle mais aussi de bandes dessinées,

[1] Madeleine HERMET, *La Petite Fille de Thann*, Hachette, 1916.
[2] Louis DOREY, *Le Petit Prisonnier*, Larousse, coll. « Les Livres roses pour la jeunesse » n°228, 1918.
[3] Gustave TOUDOUZE, *Enfant perdu – 1814*, Hachette, 1895.
[4] AN., « Le Tambour Denormand », dans *Le Bon Point amusant* n°18, 31 octobre 1912, p. 14.

publiés dans des hebdomadaires ou en volumes. Ce corpus hétéroclite nous a permis de compter vingt-trois occurrences de personnages d'enfants justiciers dans la littérature fictionnelle pour la jeunesse de ces cinquante-deux mois de guerre.

Si l'on observe la répartition chronologique de ces textes, on n'en note aucun en 1914, mais neuf en 1915, huit en 1916, cinq en 1917, un en 1918. De ces quelques chiffres, les plus intéressants sont sans doute le premier et le dernier. L'occurrence unique de 1918 relève de ce que l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau appelle des « signes d'usure »[5], se traduisant par un fléchissement général du nombre de fictions guerrières, qui lui-même est la conséquence probable d'une lassitude de l'opinion à l'égard d'un conflit qui n'en finit pas.

L'absence d'enfant justicier en 1914, pendant les cinq premiers mois de la guerre, est également notable. Tout se passe comme si les histoires d'enfants vengeurs n'avaient été mises en œuvre que dans la deuxième phase du conflit. Après avoir cru que la guerre serait courte et joyeuse, l'opinion publique est maintenant confortée dans l'idée d'une guerre de positions longue, qui va nécessiter de la patience, et une haine de l'ennemi qu'il va falloir entretenir. D'où peut-être le recours à ces histoires exceptionnelles. Car raconter à des enfants ou à de jeunes adolescents, et de manière laudative, l'histoire d'un enfant qui tue pour se venger n'a rien d'anodin. C'est même un choix narratif particulièrement transgressif d'un point de vue moral, en tout cas de la morale laïque ou catholique qui est essentiellement administrée au lectorat juvénile d'alors. Il y a là quelque chose d'exceptionnel dans la littérature pour la jeunesse française et qui mérite d'être examiné. C'est ce que nous voudrions faire en prenant en compte trois dimensions de ces récits. La première porte sur le contenu de ces histoires, la mise en œuvre qui est faite de ces actes mortels de vengeance. La deuxième examine comment les auteurs de tels textes justifient moralement ces mises à mort. La troisième et dernière sonde les objectifs idéologiques de ces histoires.

Le scénario de la vengeance

Comme toutes les histoires de vengeance, celles de notre corpus se déroulent en deux temps. Le premier est celui du forfait. Le héros subit la mort d'un proche, presque systématiquement un membre de sa famille, souvent le père. Cette mort est odieuse et commise par l'armée allemande d'occupation au mépris du droit des gens, beaucoup plus rarement lors d'un affrontement militaire entre soldats ennemis. Cette première séquence joue

[5] Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *La Guerre des enfants*, Colin, 1993, p. 58.

sur des effets mélodramatiques stéréotypés. Ainsi de cette nouvelle de Léon Peigné intitulée « Le Diable noir ». Des soldats allemands viennent d'envahir la ville et s'attaquent à une mère sans défense et à ses deux fillettes :

> Les soudards l'ont odieusement brutalisée. Alors les fillettes se sont jetées sur leur maman, comme pour la protéger. Mais quelques coups de crosse solidement assénés ont eu raison des frêles existences… Et bientôt, percée elle-même par les baïonnettes, la mère s'en est allée avec ses chères petites dans cet au-delà mystérieux où se retrouvent ceux qui se sont aimés ici-bas…[6]

Le second temps est celui de la vengeance du forfait. Cette séquence se présente comme une réplique de la première, dans les deux sens de ce mot. Il s'agit d'abord d'une réplique en tant que réponse. L'action punitive répond au délit perpétré. Il y a eu crime, donc il y aura vengeance. Il s'agit aussi d'une réplique en tant qu'action de même nature. Puisque les Allemands ont donné la mort, le jeune héros va lui aussi donner la mort. On rentre ici dans le récit d'aventures, puisque l'entreprise du héros est risquée et donne lieu à des scènes d'action. Lorsque les histoires sont courtes (nouvelle, historiette) la séquence du forfait est presque aussi développée que celle de la vengeance. Quand nous sommes en présence d'un roman, le temps de la vengeance se développe indéfiniment et celui du forfait se ramène à un épisode introductif.

Notons encore qu'il existe une durée plus ou moins longue entre le moment du forfait et celui de la réplique vengeresse. Dans « Le Diable noir » déjà cité, la réplique est immédiate, le jeune héros se faisant justice sur la scène du crime. Sa mère et ses sœurs viennent d'être assassinées quand survient l'adolescent, alors que soldats allemands et cadavres sont toujours là :

> Charles les regarda d'un air si résolu, avec une telle menace dans les yeux, qu'instinctivement ils sautèrent sur leurs armes. Pas assez vite, cependant, pour que leur jeune adversaire n'eût le temps de s'emparer d'un fusil.
>
> Avec une vigueur que décuplait son désir de vengeance, il le fit tournoyer et l'abattit sur l'un des reitres qui s'affaissa, assommé. Puis, profitant du désarroi qui s'était produit parmi eux, il embrocha un autre d'un coup de baïonnette et disparut[7].

La même immédiateté est à l'œuvre dans le roman *Du lycée aux tranchées* de Jules Chancel. On a obligé le jeune Guy d'Arlon à assister à l'exécution de son père, adjoint au maire de la ville et coupable d'avoir tenu tête verbalement à un officier supérieur allemand. Voici sa réaction : « D'un mouvement brusque, instinctif, irraisonné, il dégagea son bras droit

[6] Léon PEIGNÉ, « Le Diable noir », dans *Jeunesse et Vaillance*, Gedalge, 1920 (1ère éd. 1916), p. 120.
[7] Léon PEIGNÉ, « Le Diable noir », *op. cit.*, p. 121-122.

du soldat qui le maintenait, et, voyant devant lui le revolver d'un officier, il l'arracha de l'étui, visa le capitaine qui avait commandé le feu et tira. »[8]

Mais ensuite Guy d'Arlon comme le « diable noir » ne se contentent pas de cette réaction épidermique. Le second se transforme en justicier et harcèle les troupes allemandes d'occupation en abattant jour après jour plusieurs soldats. Le premier fait le serment de tuer neuf militaires allemands supplémentaires, ce qui engage l'action dans une séquence longue de vengeances, qui va prendre plusieurs mois dans la durée de l'histoire. Guy d'Arlon tient une comptabilité exacte de ces mises à mort : « Je me suis juré à moi-même que je tuerais dix Allemands pour venger mon père… J'en ai un, il ne m'en reste plus que neuf »[9]

Pour ce qui est du héros vengeur, il n'y a pas de surprises en ce qui concerne son profil. C'est d'abord un personnage de sexe masculin exclusivement : aucune héroïne parmi nos vingt-trois occurrences, comme si dans cette société patriarcale l'acte de tuer, que ce soit à la guerre ou à titre privé, était une chose trop grave pour être laissée à une initiative féminine. C'est encore un personnage faible physiquement, de par son âge qui peut commencer à dix ans et atteindre l'adolescence, l'âge de quatorze ans étant le plus souvent exploité par les auteurs. Mais cette faiblesse est aussi sociale : ces héros ont souvent perdu un père ou une mère, soit avant l'entrée en guerre (*Les Enfants du Lorrain*[10], *Le Petit Poilu*[11]…) soit à cause de celle-ci, cette perte résultant justement du forfait précédemment mentionné (« Un gosse français »[12], « Le Diable noir »[13], « La Rencontre »[14]…). Face à la puissante armée allemande, le héros orphelin va donc devoir faire preuve d'ingéniosité et d'endurance pour mettre en œuvre sa vengeance, ce qui le rend d'autant plus sympathique. Ajoutons que le jeune justicier ne meurt dans aucune des vingt-trois histoires du corpus, et que son projet de vengeance finit toujours par s'accomplir.

La description psychologique du jeune héros est parfois esquissée. Elle indique que la décision de tirer vengeance du crime est une façon d'assumer la perte du proche. La vengeance n'est pas un refus du deuil, mais en ces années de guerre une façon virile de vivre le deuil dans l'action, tout particulièrement l'action de tuer.

[8] Jules CHANCEL, *Du lycée aux tranchées*, Encrage Édition, 2012 (1ère éd. Delagrave, 1917), p. 31.
[9] Jules CHANCEL, *Du lycée aux tranchées*, *op. cit.*, p. 41.
[10] Jacques RINET, *Les Enfants du Lorrain*, dans *La Croix d'honneur* n°1 (10 janvier 1915) à 68 (23 avril 1916).
[11] Joachim RENEZ, *Le Petit Poilu*, Larousse, coll. « Les Livres roses pour la jeunesse » n°174, 1916.
[12] Léon VALBERT, « Un gosse français », dans *Les Trois Couleurs* n°30 (1er juillet 1915), 32 (15 juillet 1915), 33 (22 juillet 1915) et 34 (29 juillet 1915).
[13] Léon PEIGNÉ, « Le Diable noir », *op. cit.*
[14] Victor HENRY, « La Rencontre », dans *Les Trois Couleurs* n°97 du 12 octobre 1916.

Ces éléments apparaissent dans une scène convenue, celle du serment de vengeance, par exemple pour le roman feuilleton *Les Enfants du Lorrain*, dans lequel les deux jeunes héros « de seize et quatorze ans »[15] proclament devant sa dépouille qu'ils vengeront leur grand-père fusillé : « Je te jure, grand-père, que nous veillerons sur Marguerite comme sur notre petite sœur et je te jure aussi que tu seras vengé. »[16]

Cette scène de prise de décision (le plus souvent proclamée) fait transition entre la séquence du forfait et celle de la mise en œuvre de la vengeance. Elle laisse le lecteur déduire que le héros expérimente une révolution psychologique qui le fait passer de l'état d'esprit d'une victime passive à celui de justicier résolu. Ainsi dans l'historiette « Jacques Chobert » dans laquelle les parents du jeune héros, « un gamin de quatorze ans »[17], ont été tués :

> Vaincu par son horrible douleur, Jacques s'écroula sur les genoux et sanglota éperdument…
> Mais bientôt il se releva. De sa manche, il essuya les larmes qui ruisselaient sur son visage. Une expression de résolution farouche passa dans ses yeux bleus.
> – Mon pauvre Papa, ma pauvre Maman, je jure que je vous vengerai ![18]

Une révolution psychologique identique, avec ses mêmes manifestations physiques, se trouve dans la nouvelle « L'Odyssée de Georges ». Voici le héros, de quatorze ans également, qui se recueille sur la tombe de son père tué à l'ennemi :

> Il s'agenouilla sur le tertre, fit une courte prière, arracha à une couronne posée là par une main pieuse une fleur flétrie qu'il cacha dans sa veste, puis se pencha pour baiser la terre :
> –Au revoir, père, murmura-t-il ; je vais te venger.
> Et, se relevant d'un bond, il sortit du cimetière et courut du côté où il entendait le canon[19].

De plus, le vengeur tient à faire savoir que justice a été faite, ce qui donne lieu à une autre scène stéréotypée, celle du compte rendu de vengeance, où il est proclamé que l'affront familial est lavé. Ainsi pour Hans, personnage secondaire du roman *Journal d'une petite Alsacienne*. Il s'est engagé comme soldat pour venger son petit frère fusillé par les Allemands. Sévèrement blessé au combat, il est ramené à l'arrière et là peut rendre compte de sa vengeance à son amie Francette : « J'en ai *descendu* deux, Francette... N'était la pauvre maman, je ne demanderais plus qu'à mourir. J'ai vengé mon petit frère... Ma mission est accomplie. »[20]

---

[15] Jacques RINET, *Les Enfants du Lorrain*, dans *La Croix d'honneur* n°1, 10 janvier 1915, p. 2.
[16] Jacques RINET, *Les Enfants du Lorrain*, *op. cit.*, p. 4.
[17] ECK. BOUILLER, « Jacques Chobert » dans *La Croix d'honneur* n°103, 24 décembre 1916, p. 3.
[18] *Ibid.*
[19] VALDOR, « L'Odyssée de Georges », dans *L'Étoile Noëliste* n°238 du 28 novembre 1918, p. 677.
[20] Mme CREMNITZ, *Journal d'une petite Alsacienne*, Boivin, 1917, p. 160.

Même chose dans la bande dessinée *Le Roman d'un petit Français* de Louis Farge : André va se recueillir sur la tombe de sa mère qui a été tuée par les Allemands et lui murmure : « Mère, je t'ai vengée. Mère, es-tu contente de ton fils ? »[21]. C'est ici la communication de la vengeance à la famille lésée, et maintenant rétablie dans son honneur, par-delà la mort. Souvent une scène de ce type sert d'épilogue à l'histoire.

La moralité de la vengeance

Les histoires que nous venons de considérer auraient pu avoir pour héros un adulte, relever de la littérature générale, sans que leur contenu change sensiblement. Le problème particulier qui se pose aux auteurs pour la jeunesse n'est pas d'ordre technique (ils ne font que recycler des scénarios séculaires) mais moral. Depuis ses origines, la littérature pour la jeunesse a toujours été attentive à la protection et à l'édification morale de l'enfance. En ce début de XX^{e} siècle, comment justifier auprès d'un enfant lecteur la glorification d'un personnage d'enfant tueur ?

Car il y a bien glorification de tels personnages. Dans les vingt-trois exemples que nous avons recueillis, nous ne trouvons nulle part de réserves, de nuances de la part du narrateur vis-à-vis du comportement du héros juvénile. Il y a homologie entre la pensée de l'auteur (telle qu'on peut la déduire), celle du narrateur et celle du héros. Prenons trois exemples.

Dans le roman déjà mentionné *Du lycée aux tranchées*, le jeune Guy d'Arlon considère ainsi son premier meurtre : « Il était heureux et fier de l'avoir tué : c'était le commencement de la vengeance qu'il comptait tirer du meurtre de son père. »[22] L'historiette sous forme de bande dessinée « Vengeance d'un petit Belge » nous présente « le petit Louis, âgé de dix ans »[23], dont le père a été exécuté par les troupes allemandes. À titre de représailles, il fait exploser la maison qu'occupent des soldats allemands : « Le petit Louis répondit au bruit de l'explosion par un cri de vengeance satisfaite et, prenant sa course, il s'élança à travers champs, du côté des bois. »[24] Terminons par le récit « Sur la voie ». Un Belge de treize ans dont le père a été fusillé se venge en faisant dérailler un train militaire allemand :

[21] Louis FARGE, *Le Roman d'un petit Français*, dans *Le Bon Point amusant* n°334 du 3 avril 1919, p. 7.
[22] Jules CHANCEL, *Du lycée aux tranchées*, *op. cit.*, p. 32.
[23] AN., « Vengeance d'un petit Belge », dans *Les Belles Images* n°545 du 4 février 1915, p. 3.
[24] *Ibid.*

Des plaintes, des hurlements, des râles d'agonie s'exhalaient. Quelques hommes, échappés au sinistre, s'enfuyaient… éperdus.

Debout sur le talus, le gamin regardait et son cœur se dilatait d'une joie surhumaine. Il ne put se contenir plus longtemps.

– Vive la Belgique ! À bas l'Allemagne ! clama-t-il à pleins poumons.

Et, satisfait, vengé, il prit sa course dans la nuit[25].

Ce dernier exemple est proche d'une présentation laudative du gamin en héros transgressif comme il en existait à cette époque dans la littérature populaire. À l'instar d'un Fantômas ou d'un Arsène Lupin, il contemple avec délectation son œuvre de mort avant de disparaître.

Si l'on excepte ces quelques déclamations des héros, nos récits ne font pas apparaître de discours justificatif pour rendre admirables les actes de vengeance de ces gamins. Le contexte du moment, celui d'une lutte à mort entre deux peuples, est tellement hystérisé, que toute argumentation devient inutile. Si l'on veut chercher une justification dans ces histoires, on la trouvera non pas dans un registre discursif mais narratif. L'auteur prend ses précautions pour que les circonstances de l'histoire justifient la vengeance. Passons-les rapidement en revue.

D'abord, nous l'avons indiqué précédemment, l'auteur introduit une dissymétrie entre les deux parties en conflit. Ceux qui ont commis le forfait sont des militaires, des adultes, ils sont en nombre, Allemands, ils abusent de leur force pour commettre des exactions. La vengeance est d'autant plus méritoire qu'elle est accomplie par un être seul, souvent un civil, très jeune, qui prend des risques mortels pour se faire justice.

De plus, la vengeance qu'entreprend le héros vise non pas à le dédommager d'un préjudice qu'il aurait subi à titre personnel, mais d'un préjudice qui a été subi par des personnes qu'il aime. Le héros venge toujours une tierce personne. La vengeance est presque systématiquement familiale.

Ajoutons qu'elle est mise en œuvre lorsque son auteur ne fait pas confiance aux institutions judiciaires, ou lorsque celles-ci n'existent pas ou plus. C'est bien ce qui se passe dans nos histoires d'enfants justiciers. On nous présente un village, une ville qui sont occupés par les militaires allemands. À cet égard il n'existe plus d'instance de régulation des conflits ; les troupes d'occupation pratiquent en toute impunité la loi du plus fort. C'est ce vide institutionnel qui justifie l'émergence de héros justiciers.

[25] ECK. BOUILLER, « Sur la voie », dans *La Croix d'honneur* n°46 du 21 novembre 1915, p. 10.

Cette intervention vengeresse est d'autant moins critiquable que le risque qu'elle prend de déchirer la communauté est nul. Le cycle interminable des vengeances qu'on connaît par exemple dans la vendetta corse n'a pas lieu d'être ici. Il s'agit toujours de se venger d'étrangers, d'étrangers envahisseurs. La vengeance ne produit pas de désordre dans la communauté nationale puisque ce sont des membres d'une autre communauté nationale qui sont visés.

Nos enfants justiciers interviennent donc dans des scénarios où toutes les bonnes raisons de se venger s'accumulent. La vengeance enfantine peut même être donnée comme un impératif catégorique, qui engendre une satisfaction d'ordre moral. Ainsi dans *Le Petit Poilu* où un héros de onze ans tue d'un coup de massue un officier allemand et s'écrie : « J'ai vengé le major Verteuil, je suis heureux, j'ai fait mon devoir ! »[26]

Est-ce que pour autant il y a unanimité dans la littérature pour la jeunesse des années de guerre pour faire l'apologie de l'enfant vengeur ? Nous n'avons rencontré qu'une seule exception explicite dans les revues et ouvrages que nous avons parcourus. Il s'agit du récit bref et sous forme de bande dessinée « Amour filial ». Un jeune adolescent de quatorze ans, orphelin de mère, « apprend la mort de son père au champ d'honneur en septembre 1914 »[27]. Il fugue au front en laissant ces quelques mots à sa servante : « Je suis trop malheureux, je vais venger Papa. »[28] Le petit héros arrive au front, finit par rencontrer un général qui le garde trois jours avec lui : « Puis, tout doucement, il lui fit comprendre qu'il était trop jeune pour s'engager et qu'il lui fallait le renvoyer auprès de sa vieille bonne, qui devait être inquiète. L'enfant éprouva un gros chagrin mais il obéit, comprenant que le général avait raison. »[29]

Le récit commence donc comme une histoire classique de vengeance, mais bifurque pour se transformer en une histoire de non-vengeance. On notera cependant à quel point la réprobation est prudente et restrictive. Ce n'est pas exactement la vengeance qui est condamnée, mais l'âge de se venger qui est donné comme inadéquat, provisoirement inadéquat. La justification morale de la vengeance enfantine est donc quasi systématique dans cette littérature pour la jeunesse.

L'idéologie de la vengeance

[26] Joachim RENEZ, *Le Petit Poilu*, *op. cit.*, p. 44.
[27] AN., « Amour filial », dans *Le Bon Point amusant* n°222 du 8 février 1917, p. 7.
[28] *Ibid*.
[29] *Ibid*.

Ces histoires de vengeances juvéniles reçoivent une caution parce qu'elles sont assorties d'objectifs idéologiques. Elles veulent dépasser le cadre strictement moral (celui des relations privées entre personnes) pour accéder à un cadre collectif, national, celui de la France en guerre contre l'Allemagne. Ainsi, dans plusieurs de nos récits, le héros se considère comme vengé quand bien même ce n'est pas l'auteur du forfait qui est abattu, mais d'autres soldats allemands qui comme lui ont envahi la France. La littérature du héros vengeur peut alors opérer un glissement du privé au public, d'une vendetta familiale à une revanche à caractère national. Prenons l'exemple du titre d'un roman : *Le Boy-Scout de la Revanche* [30]. Il n'y a dans ce texte aucune revanche personnelle de la part du jeune héros, aucune vengeance privée, si ce n'est une rivalité sans violence entre ce héros et son concurrent germanique. C'est qu'en ce tournant du XIX^e^ et du XX^e^ siècle, quand on parle de la Revanche avec un « r » majuscule comme dans le titre de ce texte pour la jeunesse, il s'agit toujours de la même grande affaire : laver tôt ou tard l'affront subi par la France en 1870, avec en particulier la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine entérinée par le traité de Francfort de 1871. Telle est l'habileté idéologique de ces récits. Partir d'une histoire de représailles familiales pour aboutir à celle d'une réparation nationale, c'est permettre à un jeune lecteur de donner corps au concept fort abstrait de nation.

Dans le corpus que nous avons constitué, la connexion entre vengeance privée et revanche nationale prend trois formes. La première est celle de l'intégration à la lutte nationale d'une vengeance privée, l'histoire d'un égoïsme familial qui participe involontairement au combat patriotique. Nous avons donné précédemment des exemples de victimes à venger qui étaient de paisibles civils. Mais il faut ajouter que dans certaines histoires la victime pouvait être aussi un soldat, le père ou le grand-frère du héros, tué au combat de manière parfaitement régulière cette fois. La réaction du jeune héros consiste à faire de la guerre entre deux pays une affaire personnelle, parce qu'un de ses parents est mort au champ d'honneur.

Ainsi de l'historiette sous forme de bande dessinée « Un heureux stratagème ». Le père du héros Fernand, qui a « un peu plus de treize ans »[31], a été tué à l'ennemi :

> Le jeune Fernand, que ce malheur avait tout d'abord cruellement affecté, ne tarda pas cependant à se ressaisir et, peu à peu, il fut envahi d'un tel désir de venger son père, qu'il finit par obtenir de sa mère l'autorisation de s'enrôler dans un corps de boys-scouts qui participait sur le front

[30] Joseph JACQUIN & Aristide FABRE, *Le Boy-Scout de la Revanche*, Hachette, 1915.
[31] BLONDEAU, « Un heureux stratagème », dans *Les Belles Images* n°552 du 25 mars 1915, p. 1.

> aux opérations de la guerre. Il partit donc, bien décidé à faire payer chèrement aux Allemands le deuil qui l'avait frappé[32].

Malgré lui, sans même qu'il s'en rende compte, le jeune héros vengeur participe à l'effort national de guerre en s'engageant. C'est là l'essentiel eu égard aux objectifs de la propagande française du temps.

La deuxième forme de glissement se présente comme le récit d'une conversion psychologique. Certains jeunes héros de notre corpus en viennent à dépasser un esprit de vengeance privée pour remplir en connaissance de cause une mission patriotique, celle de défendre militairement la France. Le jeune lecteur assiste alors à la métamorphose d'une très haute conscience familiale en une très haute conscience nationale. C'est le cas du roman sous forme de bande dessinée *Bob, Top et Lili ou les aventures d'un aviateur de 15 ans*. L'histoire est celle d'une vengeance privée classique : un officier allemand a tué le maire d'une petite ville, le père du protagoniste, en laissant sur son cadavre sa photographie, afin de signer son crime. Le jeune héros fait le serment de tuer cet individu, mais dans ce serment intervient un nouveau personnage, la France :

> – Oui ! mon père ! dit-il, je vous vengerai. Je vous fais le serment de retrouver le bandit, je vous jure de retrouver ma mère et de veiller sur ma chère sœur. Vous m'avez appris à vous vénérer tous deux, vous m'avez aussi appris à aimer la France. C'est pour vous quatre que je vais travailler. Dormez en paix ! mon père ! Robert Nelmont saura tenir ses promesses[33] !!!

Si dans cet exemple la vengeance privée ne disparaît pas vraiment, elle s'insère dans un projet plus vaste – la défense de la France – qui en change au moins partiellement la nature. En revanche, la métamorphose est complète dans la nouvelle « L'Odyssée de Georges ». La mère de Georges est morte de saisissement à l'arrivée des troupes allemandes, puis son père est mort au champ d'honneur. Le jeune héros de quatorze ans décide de s'engager dans l'armée pour venger les siens. À un moment donné, Georges opère avec son régiment une charge à la baïonnette qui le met dans un état second, qui se trouve être un état patriotique : « Maintenant, il ne pensait plus à son père, ni à sa mère, ni à son frère, il n'était plus un orphelin, il n'était plus Georges Morin, il n'était qu'un soldat et qu'un Français, empoigné par l'ivresse de la lutte, n'ayant qu'une idée, chasser le barbare de chez lui. »[34]

[32] *Ibid.*
[33] Louis TECHARY, *Bob, Top et Lili ou Les aventures d'un aviateur de 15 ans* dans *Le Bon Point amusant* n°265 du 6 décembre 1917, p. 3.
[34] VALDOR, « L'Odyssée de Georges », *op. cit.*, p. 679.

La troisième forme est celle d'une figuration symbolique plus ou moins explicitée, à un moment sensible du récit. Un conflit local mortel (une vendetta) peut ou même doit être interprété comme la figure d'un conflit mortel lui aussi, mais global, la Revanche nationale que la France doit prendre sur l'Allemagne. Une occurrence de notre corpus illustre cette fonction. La nouvelle déjà mentionnée « Un gosse français » a pour héros Jean-Pierre, treize ans. Lui aussi s'engage pour venger sa famille massacrée par les Allemands. La transition de la vengeance privée vers la Revanche nationale s'effectue à nouveau lors d'une scène de charge à la baïonnette où Jean-Pierre devient l'allégorie de la France, et ce sans que le narrateur précise si cette transition est perçue par le jeune combattant ou si elle est construite par le narrateur pour le seul profit des lecteurs :

> Ivre de vengeance et de haine, il allait, poursuivant sans trêve, sans peur, sans pitié, son œuvre de justicier vouée à la mémoire des siens massacrés et brûlés. Rien ne semblait plus pouvoir l'arrêter... Il était le Droit poursuivant le Crime, la Faiblesse outragée punissant la Force ignoble et lâche. Il était la France, assaillie, outragée, traîtreusement foulée aux pieds et qui, se révoltant sous la cravache du dompteur, l'étreignait à son tour pour l'étouffer, le mettre à jamais hors d'état de nuire, le rejeter hors de ses frontières libérées comme une loque misérable, comme un pantin disloqué, vidé, anéanti[35] !

Conclusion : propagande et éducation

La présence d'histoires d'enfants vengeurs couvre tout le spectre de la littérature pour la jeunesse de ce début de XX^{e} siècle. On les trouve d'abord et surtout dans la littérature populaire, celle des éditions Offenstadt ou Fayard, mais aussi (beaucoup plus rarement) dans les publications catholiques – « L'Odyssée de Georges » paraît dans *L'Étoile Noëliste* , hebdomadaire édité par La Bonne Presse – ou encore chez un éditeur de tradition républicaine et laïque comme Larousse avec *Le Petit Poilu*.

Il existe donc un consensus chez ces éditeurs et certains de leurs auteurs pour promouvoir l'idée qu'un enfant ou un jeune adolescent est en droit de tuer pour venger la mort de ses proches. Les circonstances exceptionnelles d'une guerre sont la caution de cette levée des interdits classiques et de cette apologie de la loi du talion adressée à un public juvénile. À ce titre, la littérature pour la jeunesse s'aligne ici sur la littérature populaire pour adultes (au sens de littérature générale) où fleurissent les histoires de vengeance à travers romans d'aventures, policiers ou d'espionnage. Et quand le jeune héros s'engage dans l'armée pour se venger (parfois d'un individu particulier qu'il veut retrouver), il introduit des mobiles personnels dans un conflit mondial dont la particularité, les historiens l'ont signalé, est que

[35] Léon VALBERT, « Un gosse français », *op. cit.*, 15 juillet 1915, p. 5.

pour l'essentiel « on ne sait qui vous tue, […] on ne sait qui l'on tue. »[36]. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la littérature pour la jeunesse de 1914-1918 n'a pas su ou voulu rendre la modernité de cette guerre et continue à recycler des procédés éculés.

Il faut surtout garder à l'esprit que d'une manière ou d'une autre cette vengeance se fait au bénéfice de la cause nationale. La célébration des enfants tueurs ne peut se comprendre que dans le contexte d'une hostilité sans précédent à l'encontre du peuple allemand, hostilité que l'on cherche à inculquer auprès de la population juvénile. Les morts violentes, celle de la victime, celle de l'agresseur prise en charge par le jeune héros, deviennent donc un sujet de récit légitime. À cet égard il convient de signaler que l'enfant vengeur entre 1914 et 1918 n'est pas un personnage réservé à la littérature pour la jeunesse. Des récits brefs ou des romans feuilletons diffusés dans la presse généraliste – et parfois publiés en volume – le reprennent aussi à leur compte, comme le roman *Histoires héroïques de mon ami Jean* d'Abel Hermant[37] ou la nouvelle *Pierrik le mousse*[38]. La dimension de pureté traditionnellement associée à l'enfance peut alors se faire jour (nous pensons notamment au récit bref « David et Goliath » de Rosny aîné[39]) pour justifier l'acte du vengeur et donner de lui une image d'ange exterminateur, dimension qui n'apparaît pas (ou peu) dans les textes à destination d'un lectorat juvénile.

Ces histoires d'enfants justiciers données comme admirables sont donc un exemple limite de l'impact que veulent avoir sur la littérature pour la jeunesse – et à travers elle sur la population juvénile – des objectifs propagandistes ponctuels, au détriment d'objectifs éducatifs structurels.

BIBLIOGRAPHIE

AN., « Amour filial », dans *Le Bon Point amusant* n°222 du 8 février 1917.

AN., « Le Tambour Denormand », dans *Le Bon Point amusant* n°18 du 31 octobre 1912.

AN., « Vengeance d'un petit Belge », dans *Les Belles Images* n°545 du 4 février 1915.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La Guerre des enfants*, Colin, 1993.

[36] Stéphane AUDOIN-ROUZEAU & Annette BECKER, *14-18, Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000, p. 53.
[37] Abel HERMANT, *Histoires héroïques de mon ami Jean*, Flammarion, 1918.
[38] Gustave TOUDOUZE, *Pierrik le mousse*, Rouff, coll. « Patrie », 1917.
[39] J.-H. ROSNY AÎNÉ, « David et Goliath », dans *Le Journal* du 21 novembre 1914, p. 2.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane & BECKER Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Gallimard, 2000.

BLONDEAU, « Un heureux stratagème », dans *Les Belles Images* n°552 du 25 mars 1915.

CHANCEL Jules, *Du lycée aux tranchées*, Encrage Édition, 2012 (1ère éd. Delagrave, 1917).

CREMNITZ Mme, *Journal d'une petite Alsacienne*, Boivin, 1917.

DOREY Louis, *Le Petit Prisonnier*, Larousse, coll. « Les Livres roses pour la jeunesse » n°228, 1918.

ECK. BOUILLER, « Jacques Chobert » dans *La Croix d'honneur* n°103 du 24 décembre 1916.

——— , « Sur la voie », dans *La Croix d'honneur* n°46 du 21 novembre 1915.

FARGE Louis, *Le Roman d'un petit Français*, dans *Le Bon Point amusant* n°214 du 14 décembre 1916 au n°334 du 3 avril 1919.

HENRY Victor, « La Rencontre », dans *Les Trois Couleurs* n°97 du 12 octobre 1916.

HERMANT Abel, *Histoires héroïques de mon ami Jean*, Flammarion, 1917.

HERMET Madeleine, *La Petite Fille de Thann*, Hachette, 1916.

JACQUIN Joseph, & FABRE, Aristide, *Le Boy-Scout de la Revanche*, Hachette, 1915.

PEIGNÉ Léon, « Le Diable noir », dans *Jeunesse et Vaillance*, Gedalge, 1920 (1ère éd. 1916), p. 107-125.

RENEZ Joachim, *Le Petit Poilu*, Larousse, coll. « Les Livres roses pour la jeunesse » n°174, 1916.

RINET Jacques, *Les Enfants du Lorrain*, dans *La Croix d'honneur* n°1 (10 janvier 1915) à 68 (23 avril 1916).

ROSNY AÎNÉ J.-H., « David et Goliath », dans *Le Journal* du 21 novembre 1914.

TECHARY Louis, *Bob, Top et Lili ou Les aventures d'un aviateur de 15 ans* dans *Le Bon Point amusant* n°264 du 29 novembre 1917 au n°309 du 10 octobre 1918.

TOUDOUZE Gustave, *Enfant perdu – 1814*, Hachette, 1895.

———, *Pierrik le mousse*, Rouff, coll. « Patrie », 1917.

VALBERT Léon, « Un gosse français », dans *Les Trois Couleurs* n°30 (1er juillet 1915) 32 (15 juillet 1915) 33 (22 juillet 1915) et 34 (29 juillet 1915).

VALDOR, « L'Odyssée de Georges », dans *L'Étoile Noëliste* n°238 du 28 novembre 1918.